



Community of Practice of  
Direct Access Entities

Programme de travail : Élaboration de projets climatiques

SIX DOCUMENTS PORTANT SUR LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LE PARTAGE  
D'EXPÉRIENCE DES MEMBRES DE LA CPDAE SUR DIVERS SUJETS

# **DOCUMENT N° 1 : IDENTIFICATION ET HIÉRARCHISATION DES PROJETS**

Soumis par :  
Aequilibrium Consulting GmbH, Suisse

15 octobre 2023

## Orientation de gestion et supervision technique

### **Membres du comité de la CPDAE :**

Mme Claudia Godfrey (Présidente),

*Fonds fiduciaire péruvien pour les parcs nationaux et les zones protégées (PROFONANPE), Pérou*

Mme Aissata Sall (Vice-présidente),

*Centre de Suivi Ecologique (CSE), Sénégal*

Mme Rosa Montañez,

*Fundación Natura, Panama*

Mme Meryem Andaloussi,

*Agence pour le Développement Agricole (ADA), Maroc*

Mme Lisa Andon,

*Micronesia Conservation Trust (MCT), États fédérés de Micronésie*

Mme Shelia McDonald-Miller,

*Institut jamaïcain de planification (PIOJ), Jamaïque*

Mme Tamara Greenstone,

*Aléfaio Micronesia Conservation Trust (MCT), États fédérés de Micronésie*

Mme Ndéye Coumba,

*DIOP Centre de Suivi Ecologique (CSE), Sénégal*

Mme Vilna Cuellar,

*Fundación Natura, Panama*

**et**

Mme Jella Haag de GIZ

### **Remerciements**

Ce rapport a été élaboré pour le projet de préparation de la Communauté des entités bénéficiant de l'accès direct (CPDAE) mis en œuvre par GIZ en qualité de partenaire et cofinancé par le FVC. Les auteurs remercient les diverses entités membres de la CPDAE pour leurs idées et leurs contributions.

### **Auteurs**

Juerg KLARER, [jk@aequiconsult.ch](mailto:jk@aequiconsult.ch)

### **Révision**

Mounir TEMMAM, [mounir.temmam@eci.ma](mailto:mounir.temmam@eci.ma)

### **Clause de non-responsabilité**

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de PROFONANPE, de GIZ, du FVC ou du FA.

# CONTENU

1. INTRODUCTION	<b>4</b>
<hr/>	
2. FONDS VERT POUR LE CLIMAT ET FONDS POUR L'ADAPTATION : ORIENTATIONS SUR L'IDENTIFICATION ET LA HIÉRARCHISATION DES PROJETS	<b>4</b>
<hr/>	
2.1. Orientations du Fonds vert pour le climat	4
2.2. Fonds pour l'adaptation	6
2.3. Outil de hiérarchisation des projets de la CPDAE	7
<hr/>	
3. EXPÉRIENCE DES MEMBRES DE LA CPDAE	<b>9</b>
<hr/>	
3.1 Expériences positives et obstacles communs	9
3.2. Conseils et suggestions de bonnes pratiques	12
<hr/>	
4. CONCLUSION	<b>13</b>

# 1. Introduction

La Communauté des entités bénéficiant de l'accès direct (CPDAE) est un réseau composé d'institutions nationales de mise en œuvre (INM) du Fonds pour l'adaptation (FA) et d'entités d'accès direct (DAE) du Fonds vert pour le climat (FVC). L'adhésion est ouverte aux INM du FA et aux DAE du FVC intéressées, et la CPDAE est dirigée par ses membres, sous l'égide d'un comité élu qui coordonne ses travaux.

Le module de travail « Élaboration de projets climatiques » dans le cadre du projet de préparation de la CPDAE mis en œuvre par GIZ sous contrat avec le FVC vise à renforcer les capacités et à partager les connaissances entre les membres de la CPDAE, afin de faire avancer leurs projets et d'augmenter le nombre de propositions de financement de qualité. Dans le cadre de ce module de travail, six documents ont été élaborés, portant sur les enseignements tirés et le partage d'expérience des membres de la CPDAE sur divers sujets. Le présent document est axé sur l'identification des projets avant l'élaboration de la note conceptuelle et sur la hiérarchisation des projets à financer par le FVC et le FA.

## 2. Fonds vert pour le climat et Fonds pour l'adaptation : orientations sur l'identification et la hiérarchisation des projets

### 2.1. Orientations du Fonds vert pour le climat

Le FVC n'a pas encore publié de modèles obligatoires ou d'exigences pour l'identification ou la hiérarchisation des projets avant l'élaboration des notes conceptuelles (NC) et des propositions de financement (PF). Cependant, les politiques du FVC en matière d'élaboration de NC et de PF<sup>1</sup> donnent des indications sur la meilleure façon d'identifier et de hiérarchiser les projets à financer par le FVC.

Du point de vue d'une entité accréditée (EA), il est certainement très utile d'accorder l'attention et la considération nécessaires au processus d'identification et de hiérarchisation des projets. En effet, l'élaboration de NC et PF est généralement un processus qui prend beaucoup de temps et qui est coûteux. Une identification et une hiérarchisation adéquates des projets peuvent contribuer à une utilisation plus efficace des ressources limitées sur le plan du temps, des finances et des capacités, dans la mesure où les ressources sont allouées à des idées de projets qui ont de grandes chances d'être financées par le FVC.

Les conseils et orientations du FVC en amont de l'élaboration de NC et de PF consistent principalement en une recommandation visant la planification et la préparation des projets dans le contexte de pipelines de projets à plus long terme, lesquels sont élaborés et communiqués dans les programmes nationaux (PN) et les programmes de travail des entités (PTE) respectifs du FVC. Les projets inclus dans les PN et les PTE sont idéalement planifiés dans le cadre des

---

<sup>1</sup> Pour une vue d'ensemble des procédures du FVC pour l'élaboration des NC et des PF, consulter le document n° 3 intitulé « Élaboration de note conceptuelle et de demande au mécanisme de financement de la préparation des projets ».

périodes de programmation quadriennales du FVC. Le travail de programmation actuel du FVC, appelé « FVC-2 », porte sur la période 2024–2027. Le FVC-3 est prévu pour 2028–2031. La reconstitution régulière des ressources propres du FVC a été liée à ces périodes de programmation.

Idéalement, les projets présentés dans les PN et les PTE devraient s'aligner autant que possible sur les politiques suivantes :

- Le [plan stratégique du FVC](#) et les [huit domaines de résultats en matière d'atténuation et d'adaptation du FVC](#).

En outre, les éléments suivants sont importants pour l'identification et la hiérarchisation des projets avant l'élaboration de la NC :

- Travailler en étroite collaboration avec l'autorité nationale désignée (AND) (ou les AND, dans le cas de projets impliquant plus d'un pays) pour s'assurer que les idées de projet sont étroitement alignées sur les priorités nationales et ne font pas double emploi avec des activités déjà lancées ou prévues dans le cadre d'autres projets.
- Fonder l'identification et la hiérarchisation des projets sur des discussions initiales avec les principales parties prenantes afin de recueillir leurs avis, de s'assurer de leur intérêt et d'identifier des dispositions institutionnelles initiales viables.
- Veiller à ce que les projets identifiés et hiérarchisés soient pleinement conformes aux caractéristiques d'accréditation de l'EA en ce qui concerne la taille du projet, la catégorie de risque environnemental et social, les normes fiduciaires spécialisées et les instruments de financement.
- Veiller à ce que les projets identifiés et hiérarchisés soient alignés sur les objectifs et les capacités institutionnelles de l'EA, ainsi que sur d'autres critères propres à l'EA ou à l'AND.
- Veiller à ce que les processus d'élaboration de NC et de PF disposent de ressources suffisantes. Lorsqu'un soutien financier externe est nécessaire, y compris la planification d'un tel soutien, comme l'aide à la préparation du FVC (laquelle permet de soutenir l'élaboration de NC), le mécanisme de financement de la préparation des projets (MPF) du FVC (lequel permet l'élaboration de PF, ainsi que le financement de l'élaboration des annexes obligatoires d'une PF) ou tout autre soutien à l'élaboration de projet qui pourrait être disponible auprès d'autres sources que le FVC.
- Veiller à ce que les projets identifiés et hiérarchisés aient un impact important et correspondent dans une large mesure aux [six critères d'investissement](#) du FVC dès le départ.

Il est également utile de déterminer, dès le début de l'identification et de la hiérarchisation des projets, si un projet peut ou non être soumis à la procédure d'approbation simplifiée (PAS) du FVC. Les projets PAS doivent être prêts à être transposés à plus grande échelle et avoir un potentiel de transformation et de promotion d'un changement de paradigme vers un développement à faibles émissions et résilient au changement climatique. Une condition importante pour le PAS est qu'un projet nécessite une contribution du FVC ne dépassant pas 25 millions d'USD. Une autre condition est que le projet présente des risques et des impacts environnementaux et sociaux pouvant être classés comme « minimales » (catégorie C). Pour déterminer cette dernière condition, il est utile d'utiliser le questionnaire contenu dans l'annexe 1 du [modèle de NC pour la PAS du FVC](#).

Outre les considérations mentionnées ci-dessus, il est très utile pour les promoteurs de projets d'être bien informés sur le type de projets que le FVC recherche et qu'il a financé jusqu'à présent. Ainsi, les promoteurs de projets et les EA ont intérêt à consulter les PF de projets similaires (par exemple, en ce qui concerne le pays, l'orientation sectorielle et/ou l'approche) publiées sur la [page web des projets approuvés par le FVC](#). En outre, il est très utile d'étudier les [guides sectoriels et les webinaires](#) applicables et/ou les [Lignes directrices techniques de la PAS](#) que le FVC a publiés à ce jour (voir tableau 1).

Tableau 1 : **Guides sectoriels publiés par le FVC à ce jour.**

Guides sectoriels pour les projets « réguliers », sans PAS	Lignes directrices techniques pour les projets avec PAS
● Guide sectoriel : <b>Santé et bien-être</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>Sécurité de l'eau</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Systemes d'information climatique et d'alerte précoce</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>Efficacité énergétique pour l'industrie et les appareils</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Efficacité énergétique</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>Énergies renouvelables</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Sécurité de l'eau</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>Les villes et le changement climatique</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Transports à faibles émissions</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>Écosystèmes et services écosystémiques</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Accès à l'énergie et production d'électricité</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>Forêts et utilisation des sols</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Écosystèmes et services écosystémiques</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>REDD+</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Forêts et utilisation des sols</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>Transport</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Agriculture et sécurité alimentaire</b> ↗	● Lignes directrices techniques de la PAS : <b>Agriculture et sécurité alimentaire</b> ↗
● Guide sectoriel : <b>Villes, bâtiments et systèmes urbains</b> ↗	
● Guide sectoriel : <b>Infrastructures résistantes au climat</b> ↗	

Les promoteurs de projets peuvent également tenir compte du **Guide d'évaluation du FVC** ↗ dès le début de l'élaboration du projet et consulter le **Manuel de programmation du FVC** ↗ pour plus de détails sur le cycle de projet du FVC.

## 2.2. Fonds pour l'adaptation

À ce jour, le FA n'a pas encore publié de modèles obligatoires ou d'exigences pour l'identification ou la hiérarchisation des projets avant l'élaboration des notes conceptuelles (NC) et des propositions de projet (PP) complètes<sup>2</sup>. Toutefois, les priorités de financement, ainsi que les critères d'éligibilité et d'examen du FA offrent des orientations pour l'identification et la hiérarchisation des projets. L'élaboration de NC et de PP étant parfois des processus longs et coûteux, il est utile de tenir compte de ces critères avant de commencer l'élaboration des NC et des PP.

Conformément aux politiques et lignes directrices opérationnelles (PLDO, dernière version d'octobre 2022), le FA finance des « projets et programmes concrets d'adaptation ». On entend par là, un ensemble d'activités visant à remédier aux effets néfastes du changement climatique et aux risques qu'il pose. Les activités financées visent à produire des résultats visibles et tangibles sur le terrain, en réduisant la vulnérabilité et en augmentant la capacité d'adaptation et la résilience des systèmes humains et naturels pour répondre aux impacts du changement climatique, y compris la variabilité climatique. Les projets/programmes d'adaptation peuvent être mis en œuvre au niveau communautaire, national, régional et transfrontière.

<sup>2</sup> Pour une vue d'ensemble des procédures du FA concernant l'élaboration des NC et PP, consulter notre document n° 3 séparé dédié, intitulé « Élaboration de note conceptuelle et de demande au mécanisme de financement de la préparation des projets ».

Les PLDO précisent également que les décisions de financement des projets par le FA doivent tenir compte des critères suivants :

- a) Level of vulnerability;
- a) Le niveau de vulnérabilité ;
- b) Le niveau d'urgence et les risques découlant d'un retard ;
- c) La garantie d'un accès au Fonds équilibré et équitable ;
- d) Les enseignements tirés de la conception et de la mise en œuvre des projets et des programmes doivent être recueillis ;
- e) Garantir des co-bénéfices régionaux dans la mesure du possible, le cas échéant ;
- f) Maximiser les avantages multisectoriels ou intersectoriels ;
- g) Capacité d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique.

Les NC et les PP doivent également correspondre à un ou plusieurs des secteurs financés par le FA :

- **Agriculture** : Le FA soutient des projets visant à accroître la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique.
- **Gestion des zones côtières** : Vise à protéger et à restaurer les écosystèmes côtiers dans le contexte de l'élévation du niveau de la mer et des tempêtes de plus en plus violentes.
- **Réduction des risques de catastrophes et systèmes d'alerte précoce** : Aider les communautés à se préparer et à réagir aux catastrophes climatiques.
- **Adaptation fondée sur les écosystèmes** : Met l'accent sur la biodiversité et les services écosystémiques en tant que partie intégrante de la stratégie d'adaptation au climat.
- **Sécurité alimentaire** : Projets visant à assurer la sécurité alimentaire dans le contexte du changement climatique.
- **Forêts** : Projets visant à préserver et à restaurer les forêts pour leur rôle essentiel de puits de carbone.
- **Projets multisectoriels** : Les projets qui intègrent plusieurs domaines d'intervention pour une approche plus globale.
- **Développement rural** : Projets qui renforcent la résilience des communautés rurales face au changement climatique.
- **Développement urbain** : Projets visant à rendre les villes plus résilientes aux effets du changement climatique.
- **Gestion de l'eau** : Projets visant à améliorer la gestion de l'eau dans le contexte des sécheresses, des inondations et de la salinisation de l'eau causées par le changement climatique.

En outre, les critères d'éligibilité et d'examen du FA devraient être pris en considération pour s'assurer que les ressources consacrées à la préparation des projets sont investies dans l'élaboration des NC et des PP qui ont de grandes chances d'être financés à terme. Les critères d'éligibilité et d'examen du FA sont disponibles à l'annexe 5 des PLDO, laquelle inclut également le modèle de PP. Les critères d'éligibilité et d'examen du FA figurent également dans l'outil de hiérarchisation des projets de la CPDAE, qui est présenté dans la section suivante.

### 2.3. Outil de hiérarchisation des projets de la CPDAE

Un outil de hiérarchisation des projets a été élaboré par la CPDAE en parallèle du présent document, dans le cadre du projet de préparation de la CPDAE mis en œuvre par GIZ sous contrat avec le FVC.

Cet outil est conçu pour aider DAE du FVC et les INM du FA à classer par ordre de priorité les idées de projets ou de NC pour le FVC ou le FA, afin de choisir les idées qui seront développées plus avant dans les NC et les PF/PP et qui ont le plus de chances d'être approuvées par le FVC ou le FA. Deux versions de l'outil ont été mises au point, l'une

pour permettre une évaluation rapide et basique des idées de projet, l'autre pour évaluer les idées de projet par rapport à des exigences plus détaillées.

Étant donné que ni le FVC ni le FA n'ont encore publié de directives obligatoires sur la manière dont les idées de projets doivent être identifiées et hiérarchisées, l'outil permet aux utilisateurs de définir jusqu'à 40 critères d'évaluation pour faciliter l'évaluation et la hiérarchisation. L'utilisateur peut attribuer une pondération relative à chaque critère et/ou attribuer une caractéristique « réussite/échec » à un critère. Puis, chaque critère peut être évalué sur une échelle de 1 à 5. L'outil fournit ensuite une note pour l'idée de projet sur la base des pondérations et des notes. Cela permet d'évaluer de manière exhaustive les idées de projet afin de déterminer si elles sont susceptibles d'être transformées en NC. Dans les cas où une DAE dispose de plusieurs idées de projet (par exemple à la suite d'un concours de génération d'idées de projet ou d'un appel à propositions), l'outil peut être utilisé pour évaluer plusieurs idées de projet par rapport au même ensemble de critères et ainsi faciliter et rationaliser la présélection ou le choix d'une ou de quelques idées de projet qui ont le plus grand potentiel de recevoir un éventuel financement du FVC ou du FA.

L'outil de hiérarchisation des projets de la CPDAE comprend plusieurs séries de critères prédéfinis qui reflètent les exigences et les orientations du FVC et du FA présentées ci-dessus, ainsi que les critères spécifiques à l'EA et à l'AND qui peuvent s'appliquer. Deux exemples d'ensembles de critères prédéfinis pour les idées de projets financés par le FVC sont présentés ci-dessous, dans la figure 1, à titre d'illustration. De nombreux autres critères prédéfinis sont disponibles dans l'outil de hiérarchisation des projets de la CPDAE, y compris pour les différents domaines de résultats du FVC, les critères d'investissement du FVC et les projets financés par le FA.

Figure 1 : Exemples de critères de l'outil de hiérarchisation des projets de la CPDAE (sélection)

### Section 1: Key GCF Requirements

<b>1.1</b>	<b>Does the project idea fit with the SAPmodality (is the budget below USD 25M and within the ESS category C)?</b>
<b>1.2</b>	<b>Does the project idea fit with the proposed AE's accreditation status (project size, ESS category, financing instruments, specialized fiduciary standards)?</b>
<b>1.3</b>	<b>How solid is the proposed theory of change (ToC), or, proposed outputs &amp; activities of the project?</b>
<b>1.4</b>	<b>How strong/solid is the climate rationale of the project idea?</b>
<b>1.5</b>	<b>Are relevant and downscaled climate data readily available (past and future)?</b>
<b>1.6</b>	<b>To which degree is the expected mitigation impact (tCO<sub>2</sub>e over project lifespan) competitive with similar projects already adopted by the GCF?</b>
<b>1.7</b>	<b>To which degree is the expected adaptation impact (number of direct and indirect beneficiaries) competitive with similar projects already adopted by the GCF?</b>
<b>1.8</b>	<b>To which degree is the project idea aligned to relevant priorities in national policy, NDC and adaptation plans?</b>
<b>1.9</b>	<b>To which degree is the project idea aligned to the GCF Country Programme and discussed with/agreed by the NDA?</b>
<b>1.10</b>	<b>To which degree have the main project stakeholders been consulted in a meaningful manner?</b>

## Section 2: AE and Stakeholder requirements

2.1	How likely is it that budget, exper support and internal staff resources will be available over a period of 2 yeras to support CN and FP development?
2.2	How likely is it thatGCF readiness funds (or any other external support) can be obtained for developing a CN and a PPF request for thie project idea?
2.3	Are there no unacceptable risks for the proposed AE in this project idea?
2.4	To which degree does the proposed project fit with the proposed AEs business strategy/plan ?
2.5	To which degree is the project implementation strucutre realistic?
2.6	How likely is it that the proposed EEs can deliver what will be asked from them?
2.7	How likely is it that main project partners and affected people will agree to the proposed project design?
2.8	Are there no unacceptable risks for people being negatively affected by the proposed activities, e.g., in terms of environmental, social, economic and gender impacts that cannot be (easily) mitigated.
2.9	To which degreedoes the proposed project have risks in terms of people being negatively affected by the proposed activities, e.g., in terms of environmental, social and economic impacts? Can these risks be easily and effectively mitigated and how likely is it that these risks occur?
2.10	To which degree is the project aligned to the AE's and GCF's gender policies?

**Remarque :** Les critères ci-dessus sont proposés pour hiérarchiser les idées de projets financés par le FVC. Ils peuvent et doivent être modifiés par l'utilisateur s'il le juge nécessaire, c'est-à-dire qu'ils ne représentent pas des exigences strictes du FVC. L'outil de hiérarchisation des projets comprend également des exemples de critères pour chaque domaine de résultat du FVC, des critères d'investissement du FVC, ainsi que des critères de hiérarchisation des projets pour le financement par le FA.

## 3. Expérience des membres de la CPDAE

Lors des entretiens menés avec 22 des 33 membres de la CPDAE de janvier à mars 2023, une question spécifique a été posée : « Quelles sont les expériences et les enseignements tirés par votre institution dans le domaine de la conception et de la préparation des projets financés par le FVC et le FA qui pourraient être partagés avec les membres de la CPDAE ? ». Les membres de la CPDAE pourraient également mentionner d'autres domaines de l'élaboration de projets qu'il serait utile d'aborder dans les futurs documents d'échange d'expériences. Une autre question a été soulevée avec les 22 entités : « Dans quels domaines de l'élaboration et de la gestion de projets votre institution est-elle confrontée à des défis importants qui l'empêchent de progresser ? Notez vos réponses de 1 (aucune difficulté) à 5 (très grande difficulté) ». 23 éléments prédéfinis pouvaient être notés par les personnes interrogées.

### 3.1. Expériences positives et obstacles communs

Le tableau suivant résume les expériences positives et les principaux obstacles mentionnés par les différents membres de la CPDAE au cours des entretiens.

Tableau 2 : **Expériences positives et obstacles mis en évidence par les membres de la CPDAE en ce qui concerne l'identification et la hiérarchisation des projets**

### Expériences positives

- Le nombre de projets élaborés à ce jour témoigne des expériences positives acquises grâce au renforcement des capacités et à la participation d'experts internes, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de projets conformes aux exigences du FVC et du FA.
- Un atelier destiné à élaborer des idées de projet, impliquant les principales parties prenantes nationales, s'est avéré très utile, y compris par la formulation et la validation d'une théorie initiale du changement pour les idées de projet.
- Certaines entités tiennent à développer des projets, de l'idée à la proposition de financement approuvée, en faisant appel à leur propre personnel/experts internes et y sont parvenues, même s'il a fallu surmonter des difficultés et des inefficacités initiales.
- Le soutien à la préparation a été déterminant et utile pour formuler des idées de projets susceptibles de recevoir un soutien du FVC, par exemple en permettant l'organisation d'ateliers d'élaboration d'idées de projets/NC impliquant les principales parties prenantes nationales et en utilisant les modèles du FVC.

### Obstacles

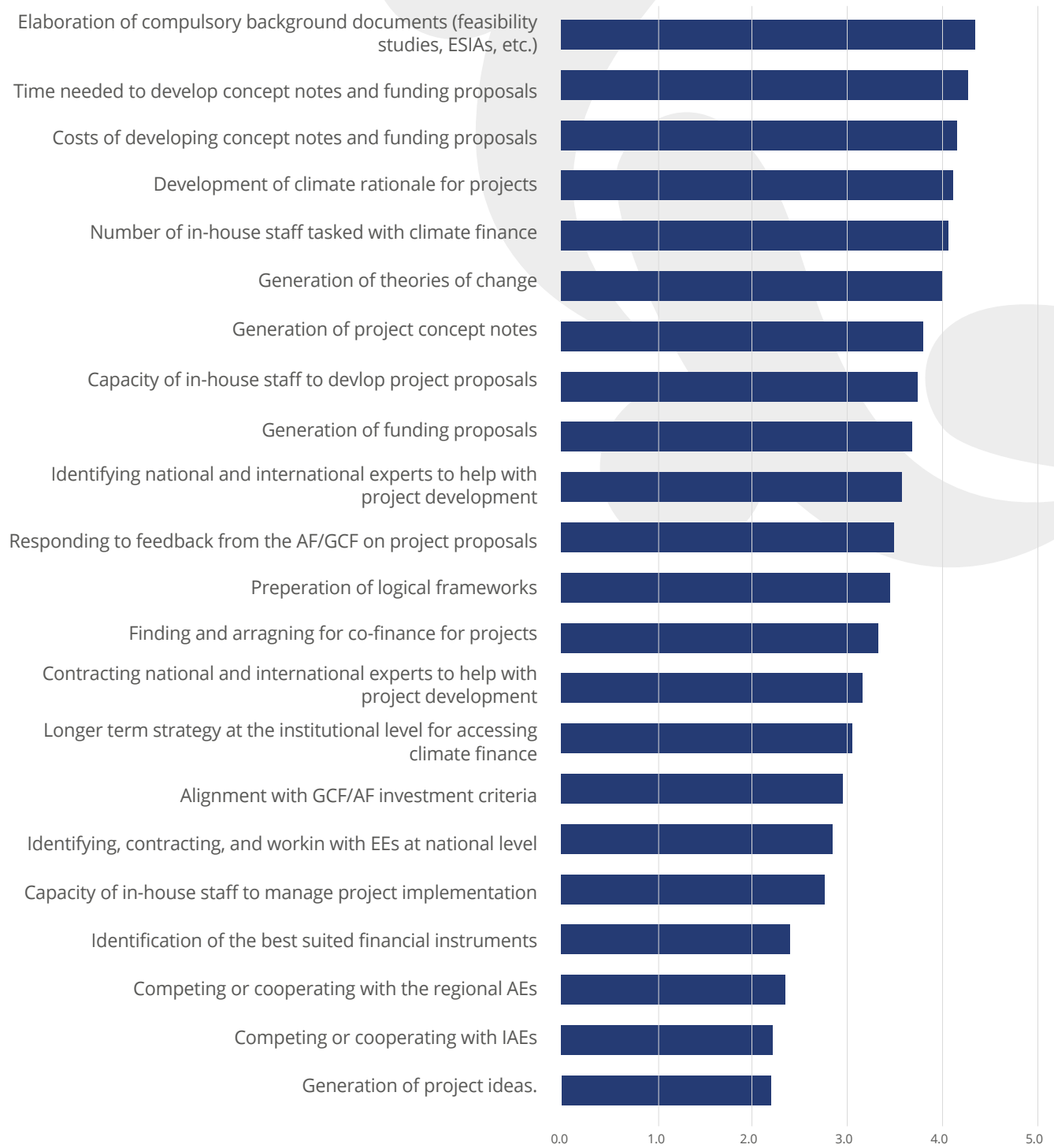
- La courbe d'apprentissage initiale, en particulier dans le cas des projets d'adaptation.
- Adapter les idées de projets souhaitables et/ou prioritaires aux exigences clés du FVC/FA (justification climatique, critères d'investissement, priorités de l'EA, caractéristiques d'accréditation, etc.).
- Barrière linguistique, surtout lorsqu'il s'agit de recevoir les commentaires du FVC en anglais. Dans certains cas, les interprètes peuvent ne pas avoir la compréhension requise du FVC/FA.
- Fonder fermement les idées de projet sur un raisonnement climatique acceptable pour le FVC. Accès aux preuves et informations scientifiques acceptables pour le FVC/FA.
- Dans certains cas, les modèles d'impact climatique, les informations et les données climatiques approuvés et disponibles au niveau national peuvent ne pas être acceptables pour le FVC.
- Manque de données relatives à la logique climatique et au marché.
- La perspective de processus lents et longs jusqu'à ce qu'une idée de projet soit transformée en PF et approuvée par le Conseil d'administration du FVC a une incidence sur la planification à un stade précoce.
- Il peut être difficile de trouver des experts expérimentés, compétents et disponibles pour aider à la formulation de l'idée du projet et au développement de la NC. Dans certains cas, les experts nationaux n'ont pas d'expérience détaillée des exigences du FVC/FA et les experts internationaux peuvent ne pas avoir les compétences linguistiques requises ou une connaissance approfondie de la situation nationale.
- Dans certains cas, le travail des consultants fournis par l'intermédiaire des listes de consultants du FVC a été insuffisant et a conduit l'EA à effectuer une grande partie du travail.

En ce qui concerne les domaines supplémentaires liés à l'élaboration de projets qu'il serait utile d'aborder dans les futurs documents d'échange d'expériences, les membres de la CPDAE ont déclaré ce qui suit au cours des entretiens :

- Comment formuler un budget pour une NC et une PF.
- Comment travailler et s'aligner sur le cadre de résultats actualisé du FVC.
- Bonnes pratiques pour l'évaluation de la dimension de genre et les plans d'action.
- Comment mettre en œuvre un système de gestion des connaissances au niveau institutionnel.
- L'expérience et les meilleures pratiques en matière de coopération Sud-Sud et la manière dont celle-ci pourrait être mieux soutenue et pratiquée de manière continue.
- Conseils et soutien aux gestionnaires financiers des entités accréditées.
- Comment améliorer et renforcer l'accès direct, y compris par exemple :
  - ◇ Stratégie permettant aux DAE d'influencer plus efficacement les politiques d'accès direct du FVC.
  - ◇ Sur la base de l'expérience acquise, préciser quelle est la valeur ajoutée réelle des DAE par rapport à d'autres types d'accès. Par exemple, les DAE sont-elles plus efficaces, plus rapides, capables de mieux mettre en œuvre les politiques nationales, comme on peut le supposer généralement ?
  - ◇ Quels sont les points de vue communs à de nombreuses DAE et comment mieux les faire valoir auprès du FVC ?
- Bonnes pratiques en matière d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux.
- Bonnes pratiques en matière de préparation des études de préfaisabilité et de faisabilité.
- Bonnes pratiques en matière de préparation des PF.
- Bonnes pratiques pour répondre à l'exigence de disposer d'un mécanisme de recours au niveau du projet.
- Bonnes pratiques et ressources pour élaborer la logique climatique des NC et des PF, y compris la réduction de l'échelle des informations disponibles sur le changement climatique pour les emplacements prévus des projets.
- Bonnes pratiques en matière de gestion de la coordination et de la coopération AND-DAE afin de permettre une rationalisation et des gains d'efficacité.
- Bonnes pratiques en matière de rapports sur les projets approuvés par le FVC, y compris les politiques et les procédures, les outils, les systèmes numériques, etc.

Les membres de la CPDAE pouvaient également évaluer dans quelle mesure ils percevaient le travail de leur institution comme étant stimulant en ce qui concerne divers aspects de la préparation des projets. Les commentaires reçus lors des entretiens sont résumés dans la figure 2 ci-dessous.

Figure 2 : Principaux défis liés à la préparation des projets financés par le FVC/FA, tels que perçus par les membres de la CPDAE.



**Remarque :** Les personnes interrogées ont répondu à la question suivante : « Dans quels domaines de l'élaboration et de la gestion de projets votre institution est-elle confrontée à des défis importants qui l'empêchent de progresser ? Vous pouvez noter vos réponses de 1 (aucune difficulté) à 5 (très grande difficulté) ».

### 3.2. Conseils et suggestions de bonnes pratiques

Des conseils de bonne pratique pour l'identification et la hiérarchisation des projets financés par le FA et le FVC sont mis en évidence dans le tableau suivant.

Tableau 3 : **Conseils de bonnes pratiques pour l'identification et la hiérarchisation des projets financés par le FA et le FVC**

### **Une attention appropriée est accordée à la hiérarchisation des idées de projet**

Afin d'utiliser au mieux les ressources financières, humaines et temporelles limitées au cours des processus souvent longs d'élaboration de NC et de PF/PP, il est utile de procéder à une évaluation significative des idées de projet et de donner la priorité à celles qui ont un potentiel élevé pour un éventuel financement du FVC ou du FA. Les approches discutées dans ce document et incluses dans l'outil de hiérarchisation de la CPDAE peuvent être utiles à cette fin.

### **Formation et apprentissage continu et significatifs**

Mettre en place des programmes de formation et d'apprentissage à long terme, continus et de haute qualité pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets dans le cadre de la CPDAE et au niveau des entités, axés sur la formation et le renforcement institutionnel de plusieurs membres du personnel des entités, afin de s'assurer que les entités peuvent tenir le choc si des membres du personnel hautement qualifiés quittent l'entité.

### **Apprentissage par la pratique et échange d'expériences entre les membres de la CPDAE**

Élaborer et utiliser des modèles coopératifs d'apprentissage par la pratique dans lesquels les experts nationaux ou le personnel des DAE travaillent avec des consultants internationaux, visant non seulement à fournir certains résultats (NC et PF), mais aussi à garantir que les experts nationaux ou le personnel des DAE puissent faire le travail la prochaine fois, sans ou avec moins d'aide internationale. L'échange d'expériences entre les membres de la CPDAE dans ce domaine peut également s'avérer utile.

### **Faciliter l'accès à des informations climatiques adaptées**

Améliorer l'identification et l'accès à l'information scientifique sur la logique climatique, et la manière dont cette information est intégrée au mieux dans les NC ou les PF. Il pourrait être utile de permettre l'accès à d'éminentes universités par l'intermédiaire de la CPDAE (par exemple, avec le financement du FVC) afin de fournir des informations spécifiques, à échelle réduite, nécessaires pour élaborer la logique climatique des projets au cas par cas. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire de contrats-cadres avec des prestataires de services.

En suivant ces conseils de bonne pratique, les INM et les DAE peuvent espérer mettre en œuvre une meilleure identification et hiérarchisation des projets financés par le FA et le FVC, conduisant à de meilleures NC et à une utilisation plus efficace des ressources limitées pour l'élaboration de projets.

## **4. Conclusion**

Il est conseillé aux DAE et aux INM de se tenir au courant des dernières directives et recommandations du FVC et/ou du FA relatives à l'identification et à la hiérarchisation des projets. Les politiques et les lignes directrices du FVC et du FA font l'objet d'un cycle continu de perfectionnement et d'amélioration. Il est donc utile de consulter les sites web du FVC et du FA toutes les deux semaines pour prendre connaissance des mises à jour et des nouveautés.

Le développement des NC (et plus tard des PF) étant souvent très gourmand en ressources financières, humaines et temporelles, les membres de la CPDAE devraient envisager d'évaluer et de hiérarchiser les idées de projet à un stade précoce du cycle de projet, c'est-à-dire avant de prendre la décision d'élaborer l'idée de projet en une NC. L'outil de hiérarchisation des projets de la CPDAE peut être utile dans ce contexte.

Il existe de nombreux domaines dans les cycles de projets financés par le FVC et le FA où il serait utile de poursuivre l'échange d'expériences entre les membres de la CPDAE, comme le souligne le présent document. Certaines de ces possibilités pourraient être prises en considération dans les futurs travaux de la CPDAE.